



## CONSEIL COMMUNAL DE MIES

### Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 4 février 2015, le Conseil communal de MIES

- **accepte** la prise en considération de la motion « Place du village de Mies » de E. FLEURY, M. SANGUINETTI et J.-P. STREIT.
- **élit** J.-L. RAY, P. MEIER, M. BERTINAT, R. MEROZ et A. HEPP au sein de la Commission ad'hoc consultative en matière de taxe sur les déchets.
- **autorise** la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement du centre du village et du carrefour du chemin de la Faverge, octroie à la Municipalité un crédit de CHF 1'125'000 pour le financement de ces travaux et de financer cet investissement de CHF 1'125'000 par la trésorerie courante. Cet investissement sera amorti sur une durée maximale de 20 ans.
- **accepte** la poursuite de la discussion de l'acquisition potentielle de la parcelle n°20, jouxtant l'Hôtel-restaurant de la Couronne et la Maison du Village.

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal.

Mies, le 4 février 2015

La Président

Le Secrétaire

Y. LUGINBÜHL

D. BEYELER